

12516/25 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2024/2025

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 24 septembre 2025

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 24 septembre 2025

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2010/413/PESC
concernant des mesures restrictives à l'encontre de l'Iran

E 20002

**Ce document est disponible auprès du
secrétariat de la commission des Affaires
européennes.**